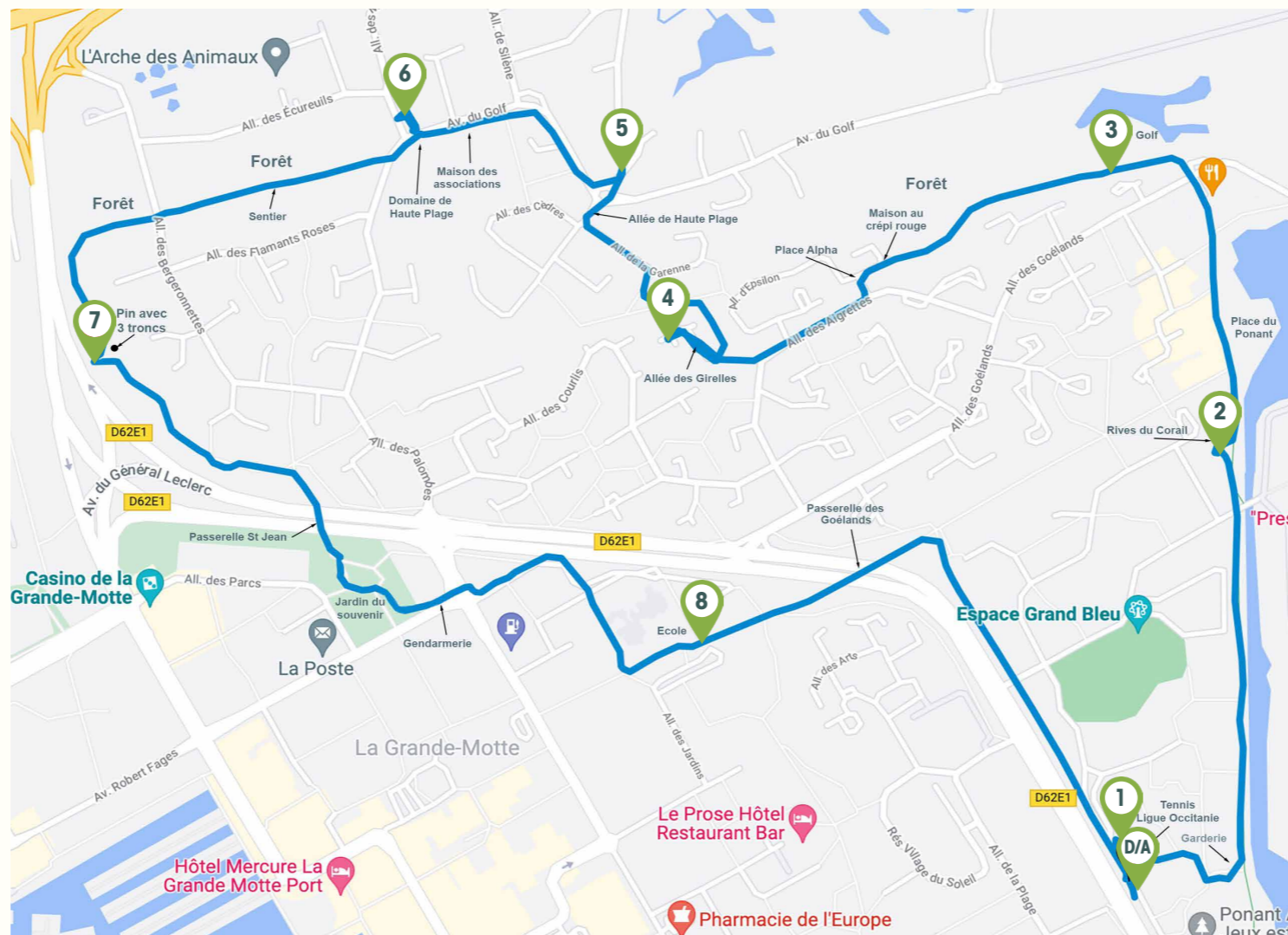


PARCOURS DES ARBRES REMARQUABLES



2 CIRCUITS
6km et 9km



1 Pin pleureur de l'Himalaya (Pinus wallichiana)
Il s'agit là du seul exemplaire de cette superbe espèce de pin à port pleureur de la ville, un caprice de paysagiste ? Selon les spécialistes, cette espèce de pin qui peut atteindre 40 m de haut dans ses régions montagneuses d'origine, affectionne les sols à pH acide à neutre, frais et nutritifs, et redoute les situations ventées et les atmosphères sèches, tout l'inverse des conditions habituelles du milieu grand-mottois et pourtant n'est-il pas magnifique après plus de 40 ans d'existence ici ?

2 Le Grand Pin d'Alep des Rives de Corail (Pinus halepensis)
Après le pin pignon ou parasol (Pinus pinea), essence emblématique constituant la grande majorité du patrimoine arboré de la ville et le cyprès de Provence utilisé à des milliers d'exemplaires pour constituer les écrans et haies boisées accompagnant les diverses infrastructures du territoire grand-mottois, le pin d'Alep constitue la troisième principale espèce de conifère de la ville. Il s'en différencie par un port irrégulier, un feuillage léger procurant un ombrage moins dense et une résistance exceptionnelle aux contraintes de sol et de sécheresse. Celui-ci en constitue l'un des plus beaux exemplaires présents à La Grande Motte.

3 Le bosquet de cyprès chauves du golf municipal (Taxodium distichum)
Caractéristique des paysages marécageux de Louisiane en Amérique du Nord, cette espèce de conifère très élégante par son port et son feuillage fin, léger et d'un beau vert tendre, présente deux caractéristiques très particulières :
- Son système racinaire peut vivre durablement en milieu totalement immergé avec la capacité de produire des racines aériennes appelées pneumatophores qui lui permettent de respirer dans ces conditions extrêmes.
- Il est l'un des rares conifères à perdre son feuillage en saison hivernale d'où son nom de cyprès « chauve ».

4 Le grand eucalyptus de la placette des girelles (Eucalyptus gunnii)
Cette essence exotique est très peu présente à La Grande Motte, elle a pourtant été utilisée en petite quantité comme essence de diversification du patrimoine arboré de la ville mais la quasi-totalité des sujets plantés à l'origine du projet ont disparu à la suite d'hivers trop rigoureux ou de tempêtes qui ont déraciné ou fortement endommagé ces arbres au bois cassant. Cet exemplaire impressionnant de par ses dimensions présente une capacité de résilience remarquable en raison des tailles drastiques que le propriétaire de ce jardin privé est obligé de pratiquer afin de pouvoir le conserver dans cet espace trop restreint pour son envergure adulte.

5 Le grand pin pignon de Haute-Plage (Pinus pinea)
Ce grand pin plus que centenaire est le plus beau spécimen de cette espèce existant sur le territoire communal. A l'inverse « du grand pin de Jean Ballardur », situé en point n° 6 du présent circuit, celui-ci est implanté en pleine lumière et sans concurrence d'autres arbres, il bénéficie en outre de l'irrigation régulière des gazons sur lesquels il est implanté, ce qui lui permet d'atteindre des dimensions exceptionnelles et un parfait état sanitaire. Pour autant, sa situation en surplomb de plusieurs villas particulières justifie d'une surveillance régulière et l'on peut observer plusieurs haubans déployés dans la ramure de l'arbre afin de sécuriser les principales branches charpentières en cas de tempête ou de fort coup de vent.

6 Alignement de peupliers centenaires d'entrée à l'ancienne cave de Haute-Plage (Populus nigra)
Cet alignement de vieux peupliers de plus de 30 m de haut marquait l'entrée du domaine viticole de Haute-Plage qui était l'une des 3 exploitations agricoles installées sur le site avant la création de La Grande Motte. Le bâtiment de la cave, construit en pierre, a été restauré à la fin des années 1990 et constitue l'un des rares vestiges de bâtiments antérieurs à la création de la ville au début des années 1960.

7 Groupe de peupliers d'Italie à l'entrée nord de la ville (Populus italica)
Ces 6 grands peupliers d'Italie dépassant largement les 30m de hauteur, constituent un signal visible de loin de l'entrée principale de la station.

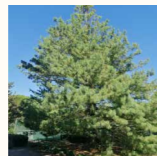
8 Peupliers blancs de la petite enfance (Populus alba)
Aux abords des écoles primaires, maternelle et de la crèche municipale, ces quelques grands exemplaires de peupliers blancs aux troncs immaculés et aux frondaisons légères et argentées dispensent une ombre bienfaisante aux cours et parc attenants, lieu de rendez-vous quotidien des parents d'élèves. Cette essence indigène du site, présente la particularité de résister aux embruns et à un taux élevé de sel dans le sol, on peut donc l'utiliser et la rencontrer sur le bord de mer, notamment dans les terrains protégés du Conservatoire du Littoral, dans le quartier du Grand-Travers marquant la limite ouest de la commune.

PARCOURS DES ARBRES REMARQUABLES CIRCUIT N° 1 - 6,12km

1h30
 45min

D/A : Parking «la plaine des jeux », 348 avenue du Grau du Roi, 34280 LGM.
Direction la piscine « Le Grand Bleu », rue Saint Louis, après le feu tricolore prendre la première route à droite qui mène au parking. Stationnement à proximité du bâtiment de la Ligue Occitane Tennis

1 – Pin pleureur de l'Himalaya :
Emprunter le chemin qui mène à l'entrée de la Ligue, faire 10 mètres et se diriger vers la gauche. Le pin se trouve à environ 30 mètres au bord du parking.



2 – Grand Pin d'Alep :
Revenir sur ses pas, reprendre le chemin devant la ligue et se diriger vers la gauche. Suivre ce chemin jusqu'au bord de l'étang du Ponant. Arrivé devant le centre aéré, prendre à gauche. Prolonger ce chemin le long de la canalette. Arrivé à la route, continuer tout droit jusqu'à la résidence «Les Rives du Corail». Prendre à gauche, faire 10 mètres, vous êtes devant le pin.



3 – Bouquet de Cyprès Chauves du Golf municipal :
Revenir sur ses pas, reprendre le chemin par la gauche. Arrivé à la place du Ponant, continuer tout droit, passer devant les commerces et rejoindre la route. Traverser cette route, longer le parking et rejoindre le bord du Golf. Prendre à Gauche, faire 50 mètres, vous avez sur la droite un bosquet de Cyprès Chauves. (Difficile à voir en hiver, arbre caduc)



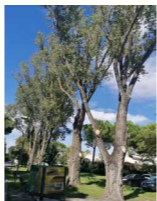
4 – Grand Eucalyptus :
Continuer le chemin entre villas et forêt. Rester sur la gauche pour rejoindre les villas. Arrivé en face de la maison au crépi rouge pénétrer sur la place Alpha. Prendre à gauche, puis à droite l'allée des Aigrettes sur 250 mètres, continuer sur la droite l'allée des Girelles jusqu'au bout de la placette. L'Eucalyptus se trouve à droite dans un jardin privé. (Difficile à voir en hiver, arbre caduc)



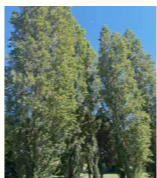
5 – Pin Pignon de Haute Plage :
Revenir sur ses pas environ 100 mètres. Prendre à gauche, entre deux barrières en bois, un petit chemin. Au bout de ce chemin, prendre à gauche, faire 50 mètres pour rejoindre un petit parc planté d'arbres. Tourner à droite pour rejoindre l'allée de la Garenne. Prendre à gauche, rejoindre l'allée de Haute Plage, continuer à droite pour rejoindre le rond-point. Le traverser, prendre en face l'allée de l'Orée du Golf, faire 10 mètres, le pin se trouve à gauche.



6 – Alignement de peupliers centenaires :
Rejoindre le rond-point, prendre à droite l'avenue du Golf. Suivre l'avenue, passer devant la Maison des associations, continuer jusque devant le grand bâtiment de Haute Plage. En face le bâtiment traverser par la droite en direction du parking en terre, faire 50 mètres, les peupliers sont sur la gauche en bordure de la route.



7 – Groupe de peupliers d'Italie :
Revenir devant le bâtiment de Haute Plage. Prendre à droite pour traverser la route en s'engageant dans le bois jusqu'à la route. Traverser la route et reprendre en face la forêt. Au bout de la forêt suivre le chemin sur la gauche, arrivé à une intersection avec un gros pin à trois troncs, quitter



le chemin par la droite en direction de la route, faire 20 mètres, vous êtes devant les peupliers.

8 – Peupliers Blancs :
Revenir sur le chemin. Continuer le chemin jusqu'à la passerelle Saint Jean, traverser la passerelle, descendre et longer le jardin du Souvenir par la gauche. Rejoindre la route et se diriger à gauche, longer la gendarmerie, traverser l'Avenue de Melgueil, prendre à droite, puis à gauche, passer devant la Synagogue, continuer jusqu'au parking. Rester sur la droite, traverser la route, prendre en face le chemin qui longe l'école, contourner l'école par la gauche, passer devant la crèche. Arrivé devant l'entrée de l'école, faire encore 20 mètres, les peupliers sont sur la droite.



Retour :
Continuer le chemin, traverser la passerelle des Goélands. En bas de la passerelle prendre à droite, longer le bois, passer derrière la résidence La Tortue, traverser la route, prendre le chemin en face et continuer tout droit jusqu'au parking.

Ces itinéraires vous sont proposés par l'Office de Tourisme, ils ont été élaborés avec l'aide du Service Environnement de la ville et du Conseil Economique Social et Environnemental Local de La Grande Motte.

PARCOURS 1 : 6km120

D/A > 01 : 10m	03 > 04 : 750m	06 > 07 : 750m
01 > 02 : 850m	04 > 05 : 530m	07 > 08 : 1260m
02 > 03 : 600m	05 > 06 : 400m	08 > A : 970m

PARCOURS DES ARBRES REMARQUABLES



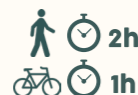
2 CIRCUITS 6km et 9km



lagrandemotte.com



PARCOURS DES ARBRES REMARQUABLES CIRCUIT N° 2 - 8,9km



**D/A : Parking «la plaine des jeux »,
348 avenue du Grau du Roi, 34280 LGM.**

Direction la piscine « Le Grand Bleu », rue Saint Louis, après le feu tricolore prendre la première route à droite qui mène au parking.
Stationnement à proximité du bâtiment de la Ligue Occitanie Tennis

Deux autres départs sont possibles:

- 1) – du parking "entrée de ville"
- 2) – du parking "allée des Parcs" en face le Pasino

Départ de la randonnée de "la plaine des jeux" :

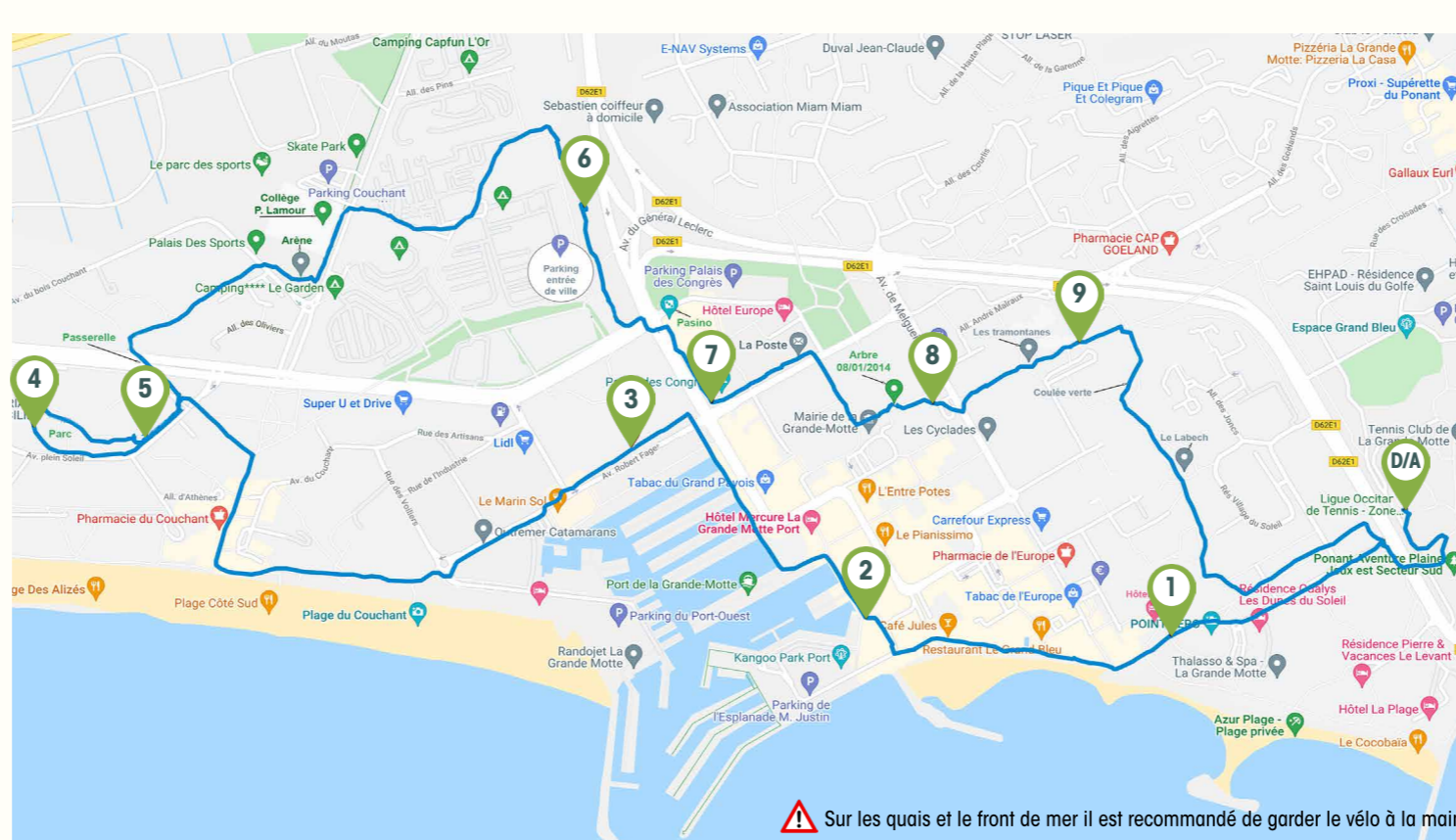
1 - Tamarissière :

Emprunter la passerelle, de l'autre côté, se diriger vers la gauche faire 350 mètres jusqu'au rond-point, traverser et contourner le bâtiment par la droite. Là vous découvrirez l'ancienne dune de La Grande Motte (6 mètres de haut) Faire une centaine de mètres, les arbres se trouvent à droite en face l'hôtel Saint-Clair.



2 – Palmier Phénix :

Continuer la balade le long du front de mer Promenade Jacques Chirac. Arriver au bout après le parking prendre à droite longer les commerces pour rejoindre le quai Charles de Gaule. Le palmier se trouve à l'angle du quai et du restaurant La Bourrique.



Sur les quais et le front de mer il est recommandé de garder le vélo à la main.

3 – Alignement des Peupliers :

Continuer sur le quai Charles de Gaule, arriver au kiosque du bateau Le Lucile prendre à gauche longer l'hôtel Mercure, tourner à droite sur le quai Georges Pompidou. Arriver au bout du quai, traverser l'avenue Robert Fages, monter par la rampe sur le terre-plein au niveau de la résidence Le Fidji et partez sur la gauche. Arrivé au totem de la résidence La Grande Pyramide, les arbres se trouvent à 50 mètres à droite dans une petite allée.



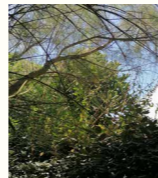
4 – Gros Mûriers Blancs :

Continuer sur le terre-plein, traverser la route au niveau du LIDL, passer devant la zone technique par le trottoir de gauche, aller jusqu'au rond-point, traverser le, et prendre le chemin piétonnier de la promenade des Dunes. Arriver au niveau du poste de secours, prendre à droite l'allée commerçante, allée du Maréchal-Juin, au début de la place du Cosmos (boule rouge) devant le totem, prendre le chemin sur la gauche. Traverser l'avenue Plein-Soleil, tourner à gauche, et longer l'avenue bordée de platanes jusqu'au parc (150 mètres). Longer le parc pour en faire le tour complet par la droite. Les mûriers sont sur la petite butte.



5 – Désespoir des Singes :

Contourner complètement le parc après le boulodrome repartir à gauche le long d'une haie fournie. Vous verrez sur votre gauche une petite entrée de la résidence du Parc (propriété privée) cachée dans la haie. L'arbre se trouve à gauche derrière la clôture de la résidence.



6 – Grand Pin Pignon de Jean Balladur :

Continuer ce chemin par la gauche jusqu'à la passerelle du mini-golf. Prendre la passerelle, en bas prendre à droite la deuxième allée de platanes, traverser la route en face le palais des sports, se diriger vers les arènes, passer à droite des toilettes et du pin, prendre le chemin sur la gauche. Remonter l'avenue de la Petite Motte, après le collège Philippe L'Amour, traverser l'avenue en direction de l'allée des Peupliers entre les deux campings. Arriver tout au bout de la place, prendre à gauche le chemin de terre qui longe des campings. Arriver au bout prendre à droite en direction du boulodrome l'allée pavée. Le pin trône au milieu du chemin avec un tronc divisé



en trois branches.

7 – Grand Washingtonia :

Continuer le long du boulodrome, prendre à gauche, jusqu'au grand carrefour. Traverser par la droite puis par la gauche pour rejoindre le Pasino. Tourner à droite en direction du Palais des Congrès. Arriver au Palais des Congrès, le Palmier se trouve sur votre gauche, avec deux autres palmiers.



8 – Ginkgo Biloba :

Continuer par la gauche, arriver devant la poste traverser l'avenue par la droite, prendre l'allée qui mène à la Mairie. Prendre l'allée sur votre gauche qui passe derrière la mairie en laissant l'église sur la droite, vous allez arriver devant l'arbre du 9 janvier 2014. Suivre tout droit l'allée jusqu'au Ginkgo l'arbre se trouve sur votre gauche.



9 – Peupliers Blancs :

Traverser l'avenue de Melguell, passer sous le panneau DEPART (parcours de santé), longer le chemin jusqu'à La tramontane Belle contourner là par la droite, rejoindre l'école, faire une dizaine de mètres les arbres sont sur la droite.



Retour parking "La plaine des jeux" :

Se diriger vers la passerelle, cinquante mètres avant prendre à droite la Coulée Verte. Tout au bout arrivé à la piste en bois, prendre à gauche en direction des escaliers, prendre les escaliers et dirigez-vous entre les résidences, traverser deux routes, rester entre les résidences, arriver au bout, vous avez sur votre droite la passerelle qui vous ramène au parking.

Ces itinéraires vous sont proposés par l'Office de Tourisme, ils ont été élaborés avec l'aide du Service Environnement de la ville et du Conseil Economique Social et Environnemental Local de La Grande Motte.

PARCOURS 2 : 8,9km

D > 01 : 840m	04 > 05 : 300m	08 > 09 : 350m
01 > 02 : 665m	05 > 06 : 1600m	09 > A : 1500m
02 > 03 : 730m	06 > 07 : 550m	
03 > 04 : 1800m	07 > 08 : 550m	

RAPPORT TECHNIQUE PAYSAGER

1 Tamarissière du Point Zéro (Tamarix gallica)

Autre essence emblématique de La Grande Motte, le tamaris a été utilisé à des milliers d'exemplaires pour végétaliser et protéger le bord de mer, compte tenu de ses capacités de résistance extraordinaire aux sols salés et autres embruns. Sur ce quartier du Point Zéro où le projet de construction de la ville a démarré, il a été planté en nombre sur ce grand espace vert pour constituer « la Tamarissière », espace arboré et ombragé très fréquenté par les pique-niqueurs en saison estivale, à quelques mètres des plus belles plages de la station. Malheureusement, deux grosses tempêtes subies en 1999 et 2003 et le réaménagement du quartier en 2007 ont conduit à la suppression de la plupart des arbres dont il ne subsiste que ces quelques bosquets en façade sud-est de la résidence et de l'hôtel du « Saint-Clair ».

2 Palmier phoenix du quai d'honneur (Phoenix canariensis)

Ce bel exemplaire de palmier des Canaries est aujourd'hui le seul rescapé des hivers froids de 1985 à 1987. Jusqu'en 2019, il était encore accompagné de 3 autres exemplaires malheureusement détruits depuis, par les terribles attaques du charançon rouge. Le phoenix des Canaries étant une plante dioïque, c'est-à-dire soit de sexe mâle soit de sexe femelle, il est à noter que seul subsiste l'exemplaire femelle alors que les 3 autres étaient des mâles, réputés plus exposés aux attaques de charançon.

3 Alignement des peupliers de production forestière en lisière Est de La Grande Pyramide (Populus x euramericana I 214)

Ces grands peupliers plantés avant la construction de la ville par les anciens propriétaires du domaine agricole de la Petite Motte à la fin des années 1950, étaient destinés à être exploités pour l'industrie papetière au bout de 30 à 40 ans de culture maximum. Il s'agit d'hybrides interspécifiques sélectionnés par des agronomes généticiens pour leur vitesse de croissance et leur productivité, leur destination d'origine n'était donc nullement paysagère. Au début des années 1960, lorsque l'architecte en chef de la station, Jean Balladur établit son projet de cité balnéaire de La Grande Motte, il accorde une importance de premier ordre au caractère arboré qu'il souhaite donner à la ville et conservera la plupart de ces peupliers de production forestière qui structurent encore le paysage de ce quartier et plus particulièrement le secteur voisin de la Petite Motte où sont implantés les campings de la ville. A titre plus anecdotique, il peut être observé que cette belle allée piétonne séparant les deux résidences emblématiques de « La Grande Pyramide » et de « l'Eden », ne respecte pas les axes du plan orthogonal général des diverses avenues et rues du centre-ville de La Grande Motte. En effet, son orientation désaxée était imposée dès le départ par celle des plantations réalisées avant la construction de la ville.

4 Gros murier blanc du parc du plein soleil au Couchant (Morus alba)

Selon la tradition, le murier est entretenu sous une forme très architecturée dite en plateau contenue par des tailles annuelles drastiques, dites « à la française » telle qu'elle est pratiquée sur des essences plus classiques comme le platane et le tilleul aux abords de bâtiments historiques notamment. Les nouvelles techniques d'entretien des arbres, plus respectueuses de l'environnement et plus économiques rendent de telles pratiques obsolètes et on peut constater qu'en leur absence, cet imposant murier a pris une très belle forme naturelle en tonnelle qui fait le bonheur des enfants qui s'abritent sous son exceptionnelle ramure pour jouer et se protéger du soleil dans ce parc très fréquenté en été.

5 Le désespoir des singes de la résidence du Parc (Araucaria araucana)

Ce conifère exotique à l'architecture quasi-mathématique, mérite notre attention de par sa rareté dans un tel état de bon développement en milieu méditerranéen, son besoin important en termes d'humidité atmosphérique le voit plutôt réussir habituellement sur la côte atlantique et en Bretagne. Couramment surnommé « le désespoir des singes », en raison du caractère acéré et coupant de ses écailles recouvrant l'ensemble du végétal qui les empêchent d'y grimper, il faut absolument éviter de s'y frotter de trop près !

6 Le grand pin pignon de Jean BALLADUR (Pinus pinea)

Essence symbole de La Grande Motte, l'architecte en chef de la ville avait choisi ce magnifique exemplaire plus que centenaire pour venir méditer et réfléchir à son projet de ville balnéaire nouvelle

7 Le Grand washingtonia du Palais des Congrès (Washingtonia filifera)

Ce palmier est l'un des rares rescapés des hivers rigoureux de 1985 à 1987 qui ont décimés la très grande majorité des palmiers dans la région. Il en est le seul exemplaire de cette espèce sur le domaine public communal et le plus imposant. Comme tous les palmiers du domaine public, celui-ci fait l'objet d'une surveillance régulière en raison des risques d'attaques du charançon rouge du palmier présent sur le territoire depuis plus de 5 ans. A ce jour, ce parasite dévastateur a déjà causé la mort de la quasi-totalité des palmiers de genre Phoenix canariensis dans les jardins privés de la ville.